

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018



Samedi 16 juin 2018 de 9h00 à 12h30

Salle de la maison des associations

52 avenue Montfillon au Touvet

ORDRE DU JOUR

- Accueil des délégués **(8h00-8h45)**
- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire **(9h00 précises)**
- Ratification du P.V de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2017 à Meylan
- Rapport moral
- Rapport de la Commission Sportive
- Rapport de la Commission Arbitrage
- Rapport de la Commission Technique
- Rapport de la Commission Statuts et Règlements
- Rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Approbation des Comptes d'Exploitation et du Bilan de la saison 2017-2018
- Nomination des deux vérificateurs aux comptes
- Présentation des projets pour la saison 2018-2019
- Etude et vote des vœux
- Budget Prévisionnel et tarification saison 2018-2019
- Date et lieu de l'AG de 2019

**ASSEMBLEE GENERALE
SAMEDI 17 JUIN 2017 A MEYLAN**

COMPTE RENDU

L'Assemblée Générale du Comité départemental de Volley-Ball s'est réunie le 17 juin 2017 à la salle mi-plaine de Meylan.

14 Clubs présents ou représentés (sur 20) : AL Echirrolles, Grenoble Volley UC, ES Saint Martin d'Hères, AS Fontaine, US Saint-Egrève, ES Meylan la Tronche, VBC Apprieu, VC Domène, Voironnais VB, Claix VB, VB Allevard, Volley La Tour du Pin, UA Seyssins, Crolles volley jeunes.

2 clubs jeunes représentés (sur 3) : AS Collège Externat Notre Dame (Grenoble), AS Collège Pierre Dubois (Seyssinet)

Clubs absents : US Vallée de la Gresse, CAV Jalioromain, Alpes beacheurs, Volley Club des Abrets, Touvet Volley-Ball, CS Bourgoin Jallieu, AS Collège Pré-Bénit (Bourgoin-Jallieu)

Personnes excusées : Audrey Gustin.

Soit 78 voix sur 95 au total, le quorum est atteint.

Le mot de la Présidente

Béatrice Perrier remercie le club de Meylan qui accueille notre Assemblée générale. Merci aux clubs présents. Elle présente les photos qui composent la couverture du dossier : les jeunes filles M20 de Seyssins, les jeunes garçons M17 du Voironnais VB qui ont fait un parcours formidable en Coupe de France, les équipes de sélections M13 garçons et filles, les vainqueurs des intercomités M12.

En préambule, la secrétaire de séance propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Ratification des pv des AG du 15 octobre 2016
- Candidature au comité directeur

Il n'y pas d'objection.

Ratification du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 18 juin 2016

Le compte rendu de la réunion de l'assemblée générale du 18 juin 2016 est approuvé à l'unanimité.

Ratification du compte-rendu des Assemblées Générales (ordinaire et élective) du 15 octobre 2016

Le compte rendu de la réunion des assemblées générale du 15 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral de la saison présenté par la Présidente du comité, Béatrice Perrier

Nouvelle équipe depuis le mois d'octobre 2016, avec deux nouveaux venus, Thierry Placette et Jean Sébastien Guiguet. Il reste néanmoins encore trois postes vacants.

Béatrice remercie les cadres qui s'occupent des jeunes et du développement du volley. Elle adresse un remerciement particulier aux cadres qui travaillent au développement en Nord Isère.

Quelques points marquants, détaillés dans le rapport moral.

Cette année a été marquée par plusieurs rencontres avec des dirigeants de clubs et des parents pour apaiser des conflits qui ont pu avoir lieu sur des plateaux jeunes, notamment à cause de l'arbitrage. C'est l'occasion de faire un rappel fort des valeurs du sport et du fairplay qui doivent régner sur ces plateaux de formation des jeunes.

Une autre source de conflits potentiels entre les clubs du département concerne les mutations de joueurs. Une réflexion sur le haut niveau dans le Département et sur ces mutations est engagée. Une charte sera proposée au vote.

La DRDJSCS Auvergne Rhône-Alpes a réactivé très sérieusement cette saison le Parcours Sportif Territorial Fédéral (PSTF), en demandant à la Ligue de jouer son rôle de tête de réseau de la discipline et de répartir certaines enveloppes du CNDS entre les Comités départementaux. Le Comité de l'Isère a participé activement aux réunions de concertation.

L'accueil du Tournoi de Zone Technique (TZT) fin avril à Voreppe et St Jean de Moirans a été une réussite. Remerciements adressés à Laurent pour l'organisation et au président de VVB.

Le projet de développement du Beach Volley en Isère est un projet important, sur lequel le Comité investit sur ses fonds propres. Les jeunes beacheurs isérois ont obtenu d'excellents résultats pendant l'été 2016. Les résultats 2017 seront présentés dans un dossier qui paraîtra à la rentrée et qui viendra compléter le rapport d'activités 2016-2017.

Il y a la volonté pour l'année prochaine de proposer à nouveau des stages de perfectionnement. Le temps de travail d'Audrey va être augmenté de 2h hebdomadaire à partir de Septembre 2017.

Audrey fait également un gros travail au niveau du compte Facebook du Comité, pour faire vivre sur la toile nos événements et vos performances. C'est un vecteur de communication important vers les jeunes.

Enfin, saluons l'augmentation du nombre de licenciés, résultat probablement lié aux effets conjoints de la présence de l'équipe de France aux derniers jeux olympiques et du travail des clubs.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport de la commission Sportive présenté par sa Présidente, Christelle Vignes

Christelle est la nouvelle présidente de cette commission depuis la rentrée 2016. Elle remercie Laurent et Audrey qui font fonctionner les championnats.

Elle salue les bonnes performances en Coupe de France, compétition plutôt relevée.

Les catégories jeunes ont été bien fournies : beaucoup de dates de plateaux proposées.

Sur les catégories les plus jeunes, M9-M11, qui jouent en 1 contre 1, une cinquantaine de jeunes se sont retrouvés. Les enfants prennent beaucoup de plaisir à jouer, sans le stress de la compétition. Le système de bracelets de couleur par niveaux de jeu (3) a été mis en place.

On observe peu d'équipe sur les plateaux M15/17 en 4x4. Les équipes se sont plutôt inscrites en Pré Régionale Jeunes.

Les championnats seniors départementaux sont appauvris par les fédérations affinitaires. Il est proposé d'échanger sur cette question à l'occasion d'un comité directeur en présence des présidents de clubs.

Réflexion sur la catégorie des – 25 ans, de faible niveau (étudiants STAPS par exemple). Championnat à lancer en décembre.

Pas de Finale des Alpes faute d'équipes inscrites surement dû à la création de la finale Prestige régionale et autres compétitions régionales.

Coupe de l'Isère : 12 équipes filles, 15 équipes garçons. En Filles, Seyssins remporte la Coupe (victoire 3 sets à 2 contre l'ESSM en finale). En Garçons, c'est le GVUC qui l'emporte contre HP, également par un score de 3 sets à 2.

Pour rebondir sur les problèmes de tensions évoqués dans son rapport moral par la Présidente, et dans le but d'améliorer le fonctionnement des plateaux jeunes, Christelle présente la mise en place d'un « chef de plateau », en plus du responsable sportif du plateau. Le chef de plateau assiste le responsable, il veille au bon fonctionnement, au respect des règles, à la discipline et au fairplay entre les équipes notamment vis-à-vis de l'arbitrage. Une réunion sera programmée début septembre pour discuter de ce fonctionnement.

Christelle rappelle l'importance de la réunion sportive de début de saison au cours de laquelle les formules sportives sont décidées.

Pour finir, le palmarès de la saison est détaillé.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport de la commission Technique présenté par son Président, Thierry Placette, et par Laurent Greuil

Thierry Placette remercie Laurent et Audrey pour le travail de suivi administratif et d'organisation des stages.

Sélections départementales :

Laurent Greuil présente les différents classements :

<u>Intercomités</u> : M13F : 1ère/ 8	M13M : 2ème / 7
M13F Nord-Isère : 7ème /8	M13F Nord-Isère : 7èm/7

Les deux sélections disputent en ce moment les Mini-Volleyades à Orléans.

<u>Finales interdépartementales</u> :	M12F 1 : 1 ère/ 4	M12M 1 : 1 er / 6
	M12F 2 : 3 ème/ 4	M12M 2 : 3è / 6
		M12M Nord-Isère : 4 ème / 6

Thierry souligne le bon travail des clubs qui permet d'être chaque année dans les phases finales des compétitions.

Le tableau des sélections sera mis à jour pour corriger quelques oublis.

Stages de perfectionnement :

Les stages rassemblent toujours beaucoup de jeunes. Au total cette année nous comptons 191 participants.

Le Président tient à remercier tous les clubs qui mettent les gymnases à disposition : l'USVG, le GVUC, l'ESSM et le VVB.

Développement :

Un nouveau club affilié cette année à la FFVB : Le Touvet VB. Pour la saison prochaine, on devrait compter également un nouveau club à Pont de Beauvoisin.

3 clubs jeunes parrainés par 3 clubs civils (CSBJ, GVUC, UAS)

Opérations Smashy : Cette saison plus de 600 jeunes ont été initiés au mini-volley. 7 clubs ont participé à ces opérations « découverte » (VLTP, CSBJ, GVUC, USVG, ASF, VBCA).

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport de la commission Statuts et Règlements présenté par son Président, Gilles Rulhière.

Gilles remercie Audrey Gustin qui a assuré le contrôle des feuilles de match avec rigueur.

Pour cette saison, on constate un relâchement dans l'envoi des feuilles de match.

Le détail des amendes se trouve dans le dossier d'AG.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport et bilan financier présenté par le Trésorier, Michel Carras

Le résultat de la saison 2016-2017 est déficitaire de – 1 857,92 €.

Cette somme est de l'ordre de la subvention de fonctionnement que nous alloue le Conseil Départemental chaque année. La demande 2017 n'a pas encore été examinée à ce jour. Les 2000 € habituellement perçus ont été intégrés au budget prévisionnel, comme un produit exceptionnel sur exercice antérieur.

Les dépenses du poste « autres services extérieurs » sont en nette augmentation par rapport à ce qui avait été prévu. Ceci est dû à l'organisation du Tournoi de Zone Technique qui, décidé tardivement, n'avait pas été budgété l'an passé.

Le TZT a également produit des recettes exceptionnelles (engagement des équipes).

Ci-dessous, l'extraction analytique de cette manifestation :

BUDGET SELECTIONS TZT TSF Voiron 2017			
CHARGES		PRODUITS	
Déplacements	121,82 €	Participation de 13 délégations	5 850,00 €
Location mini-bus	50,00 €		
Carburant mini-bus	8,57 €	Participation des familles (TZT)	216,00 €
Deux voitures	63,25 €		
Pension Complète TSF Voiron	5 393,49 €	Déplacement Conseil départemental	300,00 €
Hôtel 1ère Classe	253,80 €		
Buffet froid	220,00 €		
Tee-Shirt	865,00 €		
Médailles et coupes	54,00 €		
Encadrement indemnités (2 coaches)	270,00 €	Autofinancement	912,11 €
Arbitrage indemnités (2 arbitres)	100,00 €		
TOTAL	7 278,11 €	TOTAL	7 278,11 €

A noter que le déficit de 912 € représente le coût d'engagement qu'il aurait fallu payer les deux sélections si la manifestation avait eu lieu ailleurs.

Le rapport et le bilan financier 2016-2017 sont adoptés à l'unanimité.

Projets 2017-2018

- 1- Championnat mixte 6x6
- 2- Championnat – 25 ans
- 3- Chef de plateau
- 4- Charte sportive pour le respect mutuel entre les clubs :

Recommandations en matière de mouvements de joueurs : transparence et communication

Intervention du GVUC : Rajouter le club jeune dans la charte.

Rajouter les arbitres.

La rédaction sera revue en fonction des attentes des clubs. Et sera applicable dès la rentrée.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Nomination des vérificateurs aux comptes :

Bruno Daumet (ESMT)

Le budget prévisionnel 2017-2018 présente des dépenses-recettes d'un montant de 59 445 €.

Budget Mini-volleyades : 3 590 € pour 2 sélections. Les coûts d'engagement ont augmenté.

Budget projet beach : 2 032 €

Prélèvements sur Fonds propres : 1 225 €

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Vote des tarifs 2017-2018

La tarification proposée n'affiche pas d'augmentation sur les licences et les participations aux stages.

Une augmentation de 1,4 % est appliquée sur les engagements d'équipes et sur les renouvellements d'adhésion.

Cette tarification est adoptée à l'unanimité.

Présentation des nouvelles candidatures sur les postes vacants et vote

Benjamin Guillem du club d'Echirrolles et Auriane Oliveira de VVB sont candidats.

Les candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Date et lieu de l'assemblée générale 2018

Le club du Touvet accueillera la prochaine assemblée générale **le samedi 16 juin 2018.**

La Présidente
Béatrice PERRIER



La Secrétaire de séance et secrétaire générale
Cécile MAZET



EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIES DEPUIS 10 ANS (hors licences événementielles)											
Saisons / Clubs	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	MOY
Grenoble VUC	217	218	232	228	253	221	236	267	251	279	240,2
ES Meylan La Tronche	196	180	165	150	162	148	151	140	177	156	162,5
UA Seyssins	98	127	125	93	95	99	114	138	162	158	120,9
Voironnais VB	100	110	105	120	122	136	114	129	158	121	121,5
AS Fontaine	153	135	132	117	133	144	145	123	132	115	132,9
CAVB Jalioromain	69	59	61	61	65	62	92	102	126	108	80,5
US St Egrève	132	126	112	120	111	117	112	138	115	109	119,2
CS Bourgoin Jallieu	58	52	66	82	83	98	89	104	106	118	85,6
US Vallée de la Gresse	124	125	127	119	128	107	94	89	85	99	109,7
ES St Martin d'Hères	46	72	82	74	62	46	45	70	82	92	67,1
VB La Tour du Pin	42	37	32	40	29	42	43	50	72	77	46,4
AL Echirolles	92	102	82	52	45	52	52	43	37	47	60,4
Crolles VJ			13	16		20	37	42	35	14	25,3
Claix VB	50	63	56	51	47	54	45	49	34	37	48,6
VB Club Apprieu	42	34	25	29	39	24	15	19	29	28	28,4
VB Allevard	8	21	18	25	20	18	17	18	24	27	19,6
Les Abrets								16	16	22	18,0
Le Touvet									16	18	17,0
Alpes Beacheurs						8	14	10	2		8,5
VB Pontois										16	16,0
GSD										2	2,0
Volley Club Domène	14	17	11	8	15	22	20	11	16		14,9
US Grenoble Villeneuve	27	27	19	16	11	11	2				16,1
Tignieu VC	40	37	38	33	33	24	22				32,4
AS Villefontaine	14										
Isle d'Abeau VB	9										
Total licenciés hors club jeunes	1531	1542	1501	1434	1453	1453	1459	1558	1675	1643	1525
Nombre de clubs	20	18	19	19	18	20	20	19	20	21	19
G. Pompidou (Claix)	10	10	8	6	7	1	6	7			
Collège de St chef				17	5	28	15	5			
J. Verne (Varces)	10	6	13	5	17	6	11	7			
Pré-Bénit (Bourgoin)	10	23	15	9		25	0	10	0	4	
Externat Notre Dame (Grenoble)	21			20	15	19	25	18	19	16	
Le Guillon (Pont de Beauvoisin)							1	0			
P. Dubois (Seyssinet)					3	3	4	0	0	3	
La Moulinière section filles (Domène)				8	1	2	3				
La Moulinière section garçons (Domène)							3				
Barnave (St Egrève)					5	12					
F. Truffaut (Isle d'Abeau)	4	21	27	18	0	32					
P. Cousteau (Tignieu)	13		15								
Le Rondeau (La Tronche)		54		17	0						
La Garenne (Voiron)	24										
Total clubs jeunes	92	114	78	100	53	128	68	47	19	23	72
Total licenciés + clubs jeunes	1623	1656	1579	1534	1506	1581	1527	1605	1694	1666	1597

Renouvellement des licences en pourcentage par rapport à la saison précédente (hors mutation)											
Clubs / Saisons	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	MOY
Claix VB	77	85	78	76	76	82	57	80	46	65	72,1
US Vallée de la Gresse	71	70	69	67	77	65	66	80	60	72	69,8
VB Allevard		100	62	89	24	88	56	71	63	63	68,2
Crolles VJ				62	50	88	90	73	45	11	59,8
UA Seyssins	56	55	63	71	74	69	73	71	76	68	67,6
Voironnais VB	59	71	59	70	64	59	64	75	62	60	64,3
US St Egrève	70	67	59	68	69	60	60	62	55	57	62,7
VC Domène	60	79	53	9	100	87	62	53	64	0	56,6
AS Fontaine	54	47	53	53	65	62	54	53	67	50	55,8
VL Turripinois	45	50	30	63	33	66	62	65	78	59	55,0
Grenoble VUC	46	49	59	57	65	51	59	58	51	61	55,5
ES Meylan La Tronche	59	52	53	50	52	58	57	57	54	51	54,2
CS Bourgoin Jallieu	41	35	57	72	53	56	55	40	60	53	52,3
AL Echirolles	46	67	54	39	52	67	54	45	43	43	50,9
ES St Martin d'Hères	37	65	60	60	45	44	46	56	53	56	52,0
VB Club Apprieu	56	60	27	52	66	33	29	73	16	24	43,6
VB Les Abrets									52	88	70,0
Touvet VB										44	43,8
MOY	56,4	58,2	57,2	60,0	61,8	59,3	61,3	64,8	64,0	64,0	60,7

é	Club	Mut.	DSur	TSur	Arb.	VB.	BV.	CO.	DI.	EN.	VPT.	EV.	PV.	SEN	M20	M17	M15	M13	M11	M9	M7	TOTAL
000	GROUPEMENT SPORTIF DEPARTEMI									1	1			2								2
007	VOLLEY-BALL CLUB APPRIEU	1	2			13		12	3					15			8	2	3			28
011	CLAIK VOLLEY BALL	1	4	5	8	22	12	1		2				8	9	20						37
022	VOLLEY-BALL ALLEVARD	1				24			1	2				3	8	8	4	2	2			27
027	VOLLEY LA TOUR DU PIN	1	2			72			3	2				6	8	16	18	18	5	6		77
029	AS COLLEGE PRE-BENIT	1				4											1	3				4
036	A.S. DE L'EXTERNAT NOTRE-DA	1				15				1				1				15				16
038	AS COLLEGE PIERRE DUBOIS	1				3											3					3
040	CROLLES VOLLEY JEUNES	1				10		1	3					4		6	4					14
044	VOLLEY CLUB DES ABRETS	1	1			17			3	2				5			2	7	8			22
045	TOUVET VOLLEY-BALL	1				15			3					3		1		8	6			18
046	UGS VOLLEY SUD GRENOBLOIS	1																				
047	VOLLEY-BALL PONTOIS	1				13				3				3		2	9	2				16
201	GRENOBLE V. UNIVERSITE CLUB	1	21	4	27	182	8	67	7	6	9	305		158	26	31	40	26	174	74	55	584
203	CA VOLLEY BALL JALIOROMAIN	1	1	1	6	51		54		3				78	9	13	2	4	2			108
205	VOIRONNAIS VOLLEY-BALL	1	4	4	9	107	9	1		5				32	13	27	21	17	10	2		122
338	CS BOURGOIN JALLIEU	1	3		1	62	5	55						65	9	20	16	3	4	5		122
551	AMICALE LAIQUE ECHIROLLES V	1			4	37	1	7		2				18	10	1	3	5	8	1	1	47
796	ENT SP ST MARTIN D HERES	1	8		8	72		13	2	4		17		49	9	7	9	5	3	4	22	108
507	ASS SPORTIVE FONTAINE	1	8	2	7	102	7		5	5				30	12	14	26	9	12	2	14	119
990	US ST EGREVOISE	1	13	4	10	101			3	5				38	17	12	11	15	13	1	2	109
331	ENT SPORT MEYLAN LA TRONCHE	1	6	1	6	121	16	16	3	2				61	24	26	24	14	9			158
013	UNION AS. SEYSSINOISE V.B.	1	8	2	1	147			3	8				36	37	21	35	17	10	2		158
999	UN.SP.VALLEE DE LA GRESSE	1	2		8	64	5		3	11	16			36	8	10	28	11	3	3		99
TOTAL GENERAL		24	83	21	4	111	1254	63	227	43	64	25	322	651	199	235	264	183	272	100	94	1998

Evolution du nombre de licenciés par club au 18/5/2018 (hors licences beach, événementielles et clubs jeunes)

EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS DEPUIS 10 ANS (hors licences événementielles)

Saisons / Clubs	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	MOY
Grenoble VUC	217	218	232	228	253	221	236	267	251	279	240,2
ES Meylan La Tronche	196	180	165	150	162	148	151	140	177	156	162,5
UA Seyssins	98	127	125	93	95	99	114	138	162	158	120,9
Voironnais VB	100	110	105	120	122	136	114	129	158	121	121,5
AS Fontaine	153	135	132	117	133	144	145	123	132	115	132,9
CAVB Jalioromain	69	59	61	61	65	62	92	102	126	108	80,5
US St Egrève	132	126	112	120	111	117	112	138	115	109	119,2
CS Bourgoin Jallieu	58	52	66	82	83	98	89	104	106	118	85,6
US Vallée de la Gresse	124	125	127	119	128	107	94	89	85	99	109,7
ES St Martin d'Hères	46	72	82	74	62	46	45	70	82	92	67,1
VB La Tour du Pin	42	37	32	40	29	42	43	50	72	77	46,4
AL Echirolles	92	102	82	52	45	52	52	43	37	47	60,4
Crolles VJ			13	16		20	37	42	35	14	25,3
Claix VB	50	63	56	51	47	54	45	49	34	37	48,6
VB Club Apprieu	42	34	25	29	39	24	15	19	29	28	28,4
VB Allevard	8	21	18	25	20	18	17	18	24	27	19,6
Les Abrets								16	16	22	18,0
Le Touvet									16	18	17,0
Alpes Beacheurs						8	14	10	2		8,5
VB Pontois										16	16,0
GSD										2	2,0
Volley Club Domène	14	17	11	8	15	22	20	11	16		14,9
US Grenoble Villeneuve	27	27	19	16	11	11	2				16,1
Tignieu VC	40	37	38	33	33	24	22				32,4
AS Villefontaine	14										
Isle d'Abeau VB	9										
Total licenciés hors club jeunes	1531	1542	1501	1434	1453	1453	1459	1558	1675	1643	1525
Nombre de clubs	20	18	19	19	18	20	20	19	20	21	19
G. Pompidou (Claix)	10	10	8	6	7	1	6	7			
Collège de St chef				17	5	28	15	5			
J. Verne (Varces)	10	6	13	5	17	6	11	7			
Pré-Bénit (Bourgoin)	10	23	15	9		25	0	10	0	4	
Externat Notre Dame (Grenoble)	21			20	15	19	25	18	19	16	
Le Guillon (Pont de Beauvoisin)							1	0			
P. Dubois (Seyssinet)					3	3	4	0	0	3	
La Moulinière section filles (Domène)				8	1	2	3				
La Moulinière section garçons (Domène)							3				
Barnave (St Egrève)					5	12					
F. Truffaut (Isle d'Abeau)	4	21	27	18	0	32					
P. Cousteau (Tignieu)	13		15								
Le Rondeau (La Tronche)		54		17	0						
La Garenne (Voiron)	24										
Total clubs jeunes	92	114	78	100	53	128	68	47	19	23	72
Total licenciés + clubs jeunes	1623	1656	1579	1534	1506	1581	1527	1605	1694	1666	1597

Renouvellement des licences en pourcentage par rapport à la saison précédente (hors mutation)

Clubs / Saisons	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	MOY
Claix VB	77	85	78	76	76	82	57	80	46		72,9
US Vallée de la Gresse	71	70	69	67	77	65	66	80	60		69,5
VB Allevard		100	62	89	24	88	56	71	63		69,0
Crolles VJ				62	50	88	90	73	45		67,9
UA Seyssins	56	55	63	71	74	69	73	71	76		67,5
Voironnais VB	59	71	59	70	64	59	64	75	62		64,8
US St Egrève	70	67	59	68	69	60	60	62	55		63,3
VC Domène	60	79	53	9	100	87	62	53	64		62,9
AS Fontaine	54	47	53	53	65	62	54	53	67		56,5
VL Turripinois	45	50	30	63	33	66	62	65	78		54,5

Grenoble VUC	46	49	59	57	65	51	59	58	51		54,9
ES Meylan La Tronche	59	52	53	50	52	58	57	57	54		54,6
CS Bourgoin Jallieu	41	35	57	72	53	56	55	40	60		52,1
AL Echirolles	46	67	54	39	52	67	54	45	43		51,8
ES St Martin d'Hères	37	65	60	60	45	44	46	56	53		51,5
VB Club Apprieu	56	60	27	52	66	33	29	73	16		45,7
VB Les Abrets									52		52,4
Touvet VB											#DIV/0!
MOY	56,4	58,2	57,2	60,0	61,8	59,3	61,3	64,8	64,0	64,0	60,7

RAPPORT MORAL

C'est un plaisir et un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui devant vous. L'assemblée générale est l'occasion de revenir sur les points marquants de la saison passée et de poser des jalons pour l'avenir.

La saison passée avait été marquée par des tensions sur les plateaux jeunes, des comportements d'entraîneurs et de supporters inacceptables. La saison qui s'achève a été beaucoup plus apaisée et je remercie chacun d'entre vous. La compétition n'en a pas été pour autant moins disputée et les plateaux ont réuni chaque semaine beaucoup de jeunes joueurs, comme en atteste le rapport de la commission sportive et les tableaux que vous allez retrouver dans le dossier.

Il aura peut-être suffi finalement de rappeler les valeurs de fair-play et de respect que nous partageons tous, d'être attentif dans l'organisation des plateaux sur la nécessaire présence d'adultes référents et de diffuser en début de saison sportive un document à destination des jeunes arbitres leur expliquant les règles, les gestes d'arbitrage et leur rôle. Nous restons cependant vigilants !

Sur le plan sportif, les jeunes isérois se sont à nouveau illustrés cette saison dans les compétitions régionales et nationales, et je tiens à féliciter les clubs pour le travail de formation accompli.

Christelle Vignes revient en détail dans son rapport sur les résultats en Coupe de France.

Il y a eu également de très bons résultats dans les Finales prestiges Régionales :

- Dans la catégorie M17/M20 F : UA Seyssins 2nd et Volley La Tour du Pin 3^{ème}
- Dans la catégorie M15 F 6x6 : AS Fontaine 3^{ème}
- Dans la catégorie M15 M 6x6 : Voironnais VB 1^{er}
- Dans la catégorie M15 F 4x4 : US Vallée de la Gresse 1^{er}
- Dans la catégorie M15 M 4x4 : ES Meylan la Tronche 3^{ème}
- Dans la catégorie M13 F 4x4 : Voironnais VB 1^{er}
- Dans la catégorie M13 M 4x4 : Volley La Tour du Pin 2^{ème}, ES Meylan la Tronche 3^{ème}

Je veux profiter aussi de ce rapport pour mettre à l'honneur les clubs isérois qui s'engagent dans l'organisation de manifestations régionales ou nationales. Ceci témoigne d'un réel savoir-faire en termes d'organisation et d'accueil, à chaque fois salué par les commanditaires de ces manifestations.

Un grand merci à tous ces bénévoles, passionnés de volley-ball, pour leur présence et leur engagement :

- CS Bourgoin Jallieu : 1^{ère} étape du Beach Volley Tour Jeunes 2018 et 2^{nde} étape de Beach Tour Auvergne Rhône Alpes 2018 (BTARA 2018) samedi 5 mai 2018, sur le site de Presdulac à Vénérieu
- Volley La Tour du Pin : Finale prestige M17/M20 F et accueil de l'assemblée générale de la Ligue la semaine prochaine
- Voironnais VB : Finale prestige M15M
- Claix VB : 1^{ère} étape du BTARA 2018 masculin (samedi 26 mai 2018) et féminin (dimanche 27 mai 2018) à l'Espace Pompidou à Claix

- US St Egrève : finales du championnat de France des M20 M à St Egrève les 10, 11 et 12 mai 2018

En ce qui concerne les équipes du Comité, la sélection M13 féminine a été encadrée cette année par Mihaela Smerea et Audrey Gustin, et la sélection masculine a été encadrée par Richard Smouts. Aux InterComités, qui se sont déroulés à Lyon, les garçons ont terminé sur la troisième marche du podium. Ils sont à leur place, la Loire et le Rhône ayant cette année de grosses équipes, et on peut les féliciter d'avoir réussi à leur prendre un set ! Les filles réalisent une jolie performance et remportent le tournoi ! Elles sont en ce moment à Vitré (35) aux Volleyades M13. Je leur souhaite une bonne compétition, et je tiens à remercier Audrey pour l'organisation de ce déplacement qui a été compliqué compte tenu de la distance.

Le Comité s'est doté cette saison de plusieurs outils de développement :

- **Une convention de partenariat a été signée avec la Direction territoriale de la Protection judiciaire de la jeunesse de l'Isère.**

La direction territoriale PJJ Isère est chargée par le biais de ses services et établissements, de la mise en œuvre des décisions judiciaires concernant les mineurs ayant un suivi judiciaire. A ce titre, elle fait appel aux collectivités et associations de la société civile pour travailler l'insertion sociale des mineurs dont elle a la charge, afin de les aider à mieux se situer dans leur environnement, et leur permettre la découverte de milieux et de valeurs qui leurs sont inconnus.

Le Comité, via les clubs ou ses propres manifestations, devient ainsi un lieu de mesure de réparation pénale. La réparation pénale est une mesure éducative pénale prononcée à l'égard d'un mineur, auteur d'une infraction, auquel il est demandé de réaliser une activité d'aide ou de réparation au bénéfice de la victime ou dans l'intérêt de la collectivité. Elle permet au mineur de se réinscrire dans le corps social par l'exécution d'une activité réparatrice et à retrouver ainsi une estime de soi.

Dans le cadre de cette convention, les jeunes accueillis prendront une part active à l'organisation des plateaux (aide aux montages et démontages, prise de score, organisation du goûter et distribution), avec pour finalité la découverte de la culture du volley-ball et des valeurs qu'il véhicule.

Les clubs intéressés par cette démarche sont invités à se faire connaître auprès du Comité. L' élu référent sur ce projet est Jean-Sébastien Guiguet, que je remercie vivement.

- **Le Groupement Sportif Départemental de l'Isère (GSD) a été créé.** L'assemblée constituante s'est tenue le 13/12/2017 et l'association a été déclarée à la Préfecture. Christelle Vignes en est la présidente, Michel Carras le trésorier et Cécile Mazet la secrétaire.

Statutairement, le GSD a pour but principal le développement de la pratique loisir du volley-ball et du beach volley, afin d'accueillir les pratiquants qui n'ont pas trouvé place au sein d'un groupement sportif affilié existant. A ce jour, le GSD compte 2 licenciés. A nous de nous approprier ce nouvel outil et de le faire vivre les prochaines saisons.

D'autres pistes de développement sont lancées :

- La Ligue Auvergne Rhône-Alpes est en train de mettre en place le **plan de développement régional**. Nous y sommes associés et nous participons activement aux différentes réunions et réflexions. La Commission Régionale Sportive a déjà adopté un nouveau fonctionnement permettant aux commissions sportives départementales d'agir en son sein pour le bien de chacun des clubs de son département. Outre le partage des pratiques avec les autres comités, ces travaux pourraient aboutir à la mise en place de phases interdépartementales dans les championnats seniors. Nous en reparlerons avec vous au cours de la réunion de septembre.

- **Rédaction de la nouvelle Convention à quatre parties : les Universités de Grenoble, le CR Sport U, la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes et le Comité.**

La convention qui liait universités et volley fédéral est remise à plat suite à la fusion des universités de Grenoble. Nous en sommes à l'amorce de réflexion à mener collectivement sur ce que nous voulons continuer de faire ensemble. Les partenariats sur les formations d'arbitres et d'entraîneurs fonctionnent déjà très bien ; les interventions ou renforts d'intervenants fédéraux (François ou Johann jusqu'à présent) ne sont pas systématiques mais constituent un soutien qualitatif très important.

La discussion est ouverte sur la collaboration à mettre en place entre le Comité et l'Université. On a parlé d'ouverture des championnats départementaux aux équipes universitaires, ce qui permettrait de redonner de l'air au championnat départemental senior, de possibles "licences passerelles" d'étudiants vers la FFVB, de participation des équipes départementales aux compétitions se déroulant sur le campus.

Christelle Vignes et Thierry Placette sont les élus référents, et je les remercie pour leur travail. La convention est en cours de rédaction et la prochaine réunion de la Commission Mixte aura lieu fin septembre / début octobre.

Enfin, au cours de cette Assemblée Générale, on souhaite vous soumettre deux sujets :

- **La mise en place d'une nouvelle discipline : le combiné olympique (indoor/beach)**

Thierry Placette vous présentera cette idée visant la mise en valeur du beach et de l'indoor par la mise en place d'un titre départemental combinant les compétitions de salle et de beach. Ce principe existe déjà dans d'autres disciplines.

- **L'Accueil des personnes en situation de handicap dans les clubs**

Quand une personne en situation de handicap cherche à pratiquer un sport, elle dispose du "handiguide" : <http://www.handiguide.sports.gouv.fr/>
Actuellement, la seule fiche qui ressort pour le volley en Isère est celle d'une coach privée.

Le comité souhaite profiter de l'AG pour un recensement des clubs de l'Isère qui proposent des activités adaptées. Les informations seront transmises pour mise à jour de ce Handi Guide.

Avant de se mettre au travail, je tiens à remercier les présidents des clubs qui nous accueillent tout au long de l'année dans leurs gymnases pour les compétitions des jeunes et les stages pendant les petites vacances. Sans leur aide, tout cela ne serait pas possible.

Merci à tous et bon été sportif.

La présidente
Béatrice PERRIER

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION SPORTIVE

Commission sportive 2017/2018

Tout d'abord, félicitations à toutes les équipes jeunes engagées en Coupe de France cette année. Un grand bravo à St Egrève pour son organisation toujours rondement menée des phases finales et pour sa 8^{ème} place. Trois de nos équipes ont échoué aux portes de la finale, mais ont réalisé une performance parfois historique pour le club : bravo à Grenoble en M20 Féminines, à Fontaine en M15 Féminines et à St Egrève en M13 Masculins !

En départemental, c'est une saison encore riche en jeunes, notamment en M15 Filles, dans la continuité de la saison dernière en M13 F.

Dans chaque catégorie, voici le nombre d'équipes engagées et les champions départementaux :

- M12 M : 12 équipes – Fontaine 1
- M12 F : 18 équipes – Grenoble 1
- M13 M : 14 équipes – La Tour du Pin
- M13 F : 17 équipes – Fontaine 1
- M15 M 4x4 : 20 équipes – Grenoble 1
- M15 F 4x4 : 33 équipes – Voironnais 1
- M15 M 6x6 : 10 équipes – Grenoble 1
- M15 F 6x6 : 15 équipes – Seyssins 1

Bravo à toutes ces équipes, aux jeunes et aux équipes encadrantes !

Je tiens à souligner que les effectifs en masculin, inquiétants l'an passé, sont un peu remontés et présage de bonnes choses pour la suite.

Le championnat M11 / M9 en 1x1 a toujours autant de succès avec la participation d'une cinquantaine de jeunes sur la totalité de l'année. On note toujours beaucoup de plaisir chez les enfants à participer à ce petit championnat et à rencontrer d'autres jeunes. Attention toutefois à bien respecter les horaires, même pour les plus petits.

La pré-régionale jeunes féminines a encore du succès cette année avec 11 équipes engagées. Une formule play-offs / play-downs qui permet des matchs intéressants tout au long de la saison. Bravo à La Tour du Pin qui remporte le titre 2017/2018 !

En masculin, seulement 5 équipes engagées cette année dont 1 de la Savoie (Cognin). Bravo aux champions 2017/2018 : Voironnais VB !

Concernant les championnats seniors, les féminines comptabilisent 10 équipes. La formule sportive a permis de jouer beaucoup de matchs malgré un petit nombre d'équipes. Bravo à Volley Sud Grenoblois pour le titre.

Avec 5 équipes départementales et 2 équipes PRA, les masculins étaient regroupés en un seul championnat. Bravo à Saint Egrève qui finit 1^{er} du championnat.

Il est toujours compliqué d'étoffer ces championnats départementaux, notamment en masculin. Plusieurs solutions sont en réflexion, pour en savoir plus rendez-vous à la réunion de la sportive 2018 !

La Coupe de l'Isère a un bon succès cette année avec 15 équipes engagées en filles et en garçons. Le titre n'est pas encore attribué au moment de la rédaction du rapport.

Du côté sportif, je tiens à remercier tous les entraîneurs et les personnes bénévoles pour leur attitude sportive et respectueuse. Très peu de problèmes nous ont été rapportés. On note toujours des difficultés à l'organisation et la gestion sportive des plateaux jeunes, notamment lorsqu'il faut accueillir un grand nombre d'équipes. Nous travaillons à des solutions, mais nous vous encourageons aussi à vous faire épauler par les parents des jeunes ou toute autre personne prête à donner un peu de son temps.

La dernière réunion de la commission sportive a eu lieu samedi 24 mars, nous remercions les clubs qui étaient représentés. Je souhaite pérenniser cette réunion de « fin » de saison, qui permet de faire un bilan, d'exposer les problèmes et de trouver des solutions en consultant directement les personnes concernées. De plus, cela permet de lancer la saison de beach-volley.

J'en profite aussi pour remercier Yvan sans qui il n'y aura pas autant de beach-volley en Isère, ainsi que le club de Grenoble et la Bifurk. Les premiers plateaux beach ont rassemblé plus d'une quinzaine d'équipes, nous leur souhaitons de continuer ainsi !

Je salue le travail de Laurent et d'Audrey, et les remercie pour leur disponibilité et leur dévouement.

Je vous donne tous rendez-vous à la rentrée, le **samedi 22 septembre 2018 au matin**, pour la **réunion de rentrée 2018/2019 de l'Isère**.

Christelle VIGNES

Présidente de la commission
sportive départementale

Séniors Féminines

Championnat Pré-Régional d'Accession

		Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P	
1.	VSG	11	6	5	1		17	4	4.250	505	400	1.263	
2.	ESMT1	10	6	4	2		13	12	1.083	550	530	1.038	
3.	GVUC1	9	6	3	3		12	12	1.000	519	510	1.018	
4.	ESSM1	6	6		6		4	18	0.222	395	529	0.747	

Championnes : Volley Sud Grenoblois

VSG accède au championnat régional R2.

Championnat Départemental

		Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P	
1.	VBCA	19	10	9	1		28	5	5.600	796	566	1.406	
2.	VVB	17	10	7	3		24	9	2.667	750	567	1.323	
3.	ALC	17	10	7	3		22	14	1.571	802	757	1.059	
4.	ABVB	14	10	4	6		13	23	0.565	689	842	0.818	
5.	ESSM2	13	10	3	7		12	22	0.545	698	796	0.877	
6.	GVUC2	10	10		10		4	30	0.133	616	823	0.748	

Championnes : VBC Apprieu

Séniors Masculins

Championnat Départemental et Pré-Régional d'Accession

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. GVUC	12	6	6			18	3	6.000	510	412	1.238
2. USSE-PRA	11	6	5	1		15	5	3.000	454	385	1.179
3. ALC1-PRA	10	6	4	2		16	7	2.286	539	432	1.248
4. ALC2	8	6	2	4		7	12	0.583	402	439	0.916
5. ESMT	7	5	2	3		8	11	0.727	413	449	0.920
6. ELAU	6	5	1	4		3	12	0.250	279	351	0.795
7. ASF	6	6		6		1	18	0.056	348	477	0.730

Champion départemental : GVUC

Accession

USSE termine 1^{er} de PRA ne souhaitant pas monter en R2 c'est AL Chambéry 2^{ème} qui accède directement à la Régionale 2

Classements 2017/2018

Championnat Pré-Regional Jeunes Féminin

Poule Play-off

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. VLT	20	10	10			30	3	10.000	815	516	1.579
2. ASF1	18	10	8	2		26	10	2.600	844	698	1.209
3. USVG1	14	9	5	4		18	14	1.286	713	692	1.030
4. USVG2	11	9	2	7		9	22	0.409	582	725	0.803
5. USSE	11	9	2	7		8	24	0.333	581	746	0.779
6. GVUC	10	9	1	8		6	24	0.250	564	722	0.781

Poule Play-down

		Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P	
1.	CVB	13	8	5	3		18	13	1.385	692	600	1.153	
2.	ALC	12	7	5	2		18	8	2.250	583	434	1.343	
3.	ASF2	11	8	3	5		10	17	0.588	349	577	0.605	
4.	UAS	10	6	4	2		14	9	1.556	498	434	1.147	
5.	ESMT	8	7	1	6		5	18	0.278	408	485	0.841	

Championnes : Volley La Tour

Championnat Pré-Regional Jeunes Masculin

		Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P	
1.	VVB	8	4	4			12	1	12.000	332	256	1.297	
2.	VLT	5	3	2	1		7	5	1.400	244	268	0.910	
3.	UAS	5	4	1	3		7	11	0.636	361	382	0.945	
4.	COGNIN VB	5	4	1	3		3	11	0.273	263	327	0.804	
5.	CSBJ	4	3	1	2		5	6	0.833	253	220	1.150	

Champions : Voironnais Volley Ball

Palmarès Championnats Jeunes

RESULTATS EN COUPE DE FRANCE JEUNES SAISON 2017/2018								
CLUBS	M20		M17		M15		M13	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Nb éq	111	118	139	126	114	170	160	178
ASF						7 tours		
ESMT							3 tours	
GVUC		7 tours	2 tours					
UAS	2 tours			4 tours		4 tours		
USSE	8ème/8	1 tour	3 tours			4 tours	7 tours	
USVG				1 tour		4 tours		
VLTP				4 tours	1 tour		2 tours	2 tours
VVB					5 tours		4 tours	5 tours

1116

RESULTATS COMPETITIONS RHONE-ALPES JEUNES SAISON 2017/2018										
CLUBS	M20 6x6		M15 6x6		M15 4x4		M13 4x4		M12 3x3	
	Féminin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Nb éq	Finale à 6	Championnat	4	9	7	6	9	9	9	8
ASF				3ème	4ème				5ème	
GVUC										3ème
UAS	2ème	4ème						7ème		5ème
USSE										
ESMT					3ème		3ème			
USVG						1er				
VLTP	3ème	1er					2ème			
VVB			1er			5ème		1er	2ème	

RESULTATS DEPARTEMENTAUX JEUNES SAISON 2017/2018											
CLUBS	Pré-Régionale jeune		M15/M17 6x6		M15/M17 4x4		M13		M12		M11 1x1
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	nb tot
Nb éq	5	12	10	15	20	33	14	17	12	17	41
ALE											7
ASF	2ème	2ème							1er		5

CSBJ	3ème										
CVB											
CVJ					2ème						
ESMT			3ème		1er		2ème				2
ESSM											2
GVUC			1er						2ème	1er	4
TVB								2ème	3ème	2ème	
UAS				1er		3ème		1er		3ème	3
USSE											
USVG		3ème			3ème						7
VBA			2ème	3ème							
VBCA											2
VLTP		1er					1er	3ème			1
VOCAB											2
VVB	1er					1er et 2è	3ème				6

17

11

Classements – 2017/2018

M 20 Féminins

Championnat Interdépartemental Féminin

		Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P		
1.	VL TURRIPINOIS	18	6	6			4	2					18	2	9.000	496	319	1.555		
2.	VBC LYON FRANCHEVILLE	9	6	3	3		2	1			1	2	10	10	1.000	404	446	0.906		
3.	ANNECY VB	8	6	3	3		2		1		1	2	10	11	0.909	440	438	1.005		
4.	UA SEYSSINS VB	1	6		6					1	1	4	3	18	0.167	359	496	0.724		

Championnes : Volley La Tour

M17 et M15 Féminins

Plateaux 6x6

CLASSEMENT GENERAL CHAMPIONNAT FEMININ M15 / M17														
	Formules		6x6											
	Dates		25-nov	05-déc	13-janv	27-janv	03-mars	17-mars						
	Debut du plateau		14h	14h	14h	14h	14h	14h						
	Organisateur		G. DUPOND	J. RATAHERY	G. BROUZE/THOMAS	C. MAGIST	J. PEROT	J. RATAHERY						
	Téléphone		07 86 30 91 30	06 60 18 13 83	06 49 66 33 55	06 82 38 93 15	06 73 52 96 52	06 60 18 13 83						
	Gymnase		BROUZET	JP BOY	Celyphée et Jonathan	La Périade	La Grande Sire	JP BOY						
	Commune		Seyssins	St Martin d'Hères	Chambéry	Allevard	St Jean de Molvans	St Martin d'Hères						
	Club		UDS	ESSEM	ALC ET OVUC	VSA et URS	VVB	ESSEM						
CLASS	Equipes	Total PTS	Classe	pts en 6 x 6	Classe	pts en 6 x 6	Classe	pts en 6 x 6	Classe	pts en 6 x 6	Classe	pts en 6 x 6	Classe	pts en 6 x 6
1	Seyssins 1	129,5	1	10	4	13,5	3	15	1	26	1	30	2	35
2	Chambéry	123,0	2	9	1	18	4	13,5	3	22	2	28	3	32,5
3	Allevard	119,5	4	7	3	15	2	16,5	2	24	3	26	4	30
4	Vallée de la Grosse 1	113,0	3	8	5	10,5	1	18	4	20	4	24	7	22,5
5	St Martin d'Hères	96,0	5	6	5	12	5	12	5	18	5	22	6	25
6	Grenoble 1	81,5	7	4	7	9	7	9	6	12	6	20	1	37,5
7	Volonnais 1	79,5			8	7,5	6	10,5	6	16	7	18	5	27,5
8	Seyssins 2	68,5	6	5	9	6	8	7,5	7	14	8	16	8	20
9	Seyssins 3	44,5	8	3	11	3	9	6	9	10	11	10	11	12,5
10	Grenoble 2	29,5									10	12	9	17,5
11	Volonnais 2	29,0									9	14	10	15
12	Fontaine	16,5			2	16,5								
13	St Egrève	15,5	10	1	10	4,5							12	10
14	Seyssins 4	3,5							10	8				
15	Vallée de la Grosse 2	2,0	9	2										

Plateaux 4x4

CLASSEMENT GENERAL CHAMPIONNAT FEMMIN M15 / M17																	
Formules		4x4															
		07-oct	18-nov	02-déc	16-déc	20-janv	03-févr	10-mars	24-mars								
Dates		14h	14h	14h	14h	14h	14h	14h	14h								
Début du plateau		14h	14h	14h	14h	14h	14h	14h	14h								
Organisateur		G. DUNAND	J. PEROT	C. MASSIT	J. MOREL	A. MARTIL	J. PEROT	G. DUNAND	M. PICON								
Téléphone		07 86 86 81 80	06 73 82 96 82	06 82 39 93 18	07 80 88 98 94	06 78 42 58 43	06 73 82 96 82	07 86 86 81 80	06 84 70 08 03								
Gymnase		Y. BROUZET	La Grande Sire	La Pallade	M. FOSSA	La Mareille	La Grande Sire	Y. BROUZET	M. FOSSA								
Commune		Soyssins	St Jean de Moirans	Allevard	VF	Croix	St Jean de Moirans	Soyssins	VF								
Club		UAG	VVB et CVB	VMA et GVUC	USVU et ESMF	CVJ-USVU-ALE	VVB et ASF	URS et ESSM	USVU et VBGA								
CLASSE	Equipes	Total pts	CLASSE	pts	pts 1	pts 2	pts 3	pts 4	pts 5	pts 6	pts 7	pts 8	pts 9	pts 10	pts 11	pts 12	pts 13
1	Volonnais 1	435,5	1	1	29	1	45	2	46,5	2	62	3	60	1	82,5	2	80
2	Volonnais 2	431,5	1	3	27	3	42	4	43,5	1	64	2	62	2	80	1	82,5
3	Soyssins 1	390,5	3	2	28	2	43,5	1	48	3	60	1	64	3	77,5	3	77,5
4	Val de la Grosse 1	372,5	7	4	26	4	40,5	5	42	5	56	4	58	4	75	4	75
5	Maylan 1	360,5	5	7	23	5	39	3	45	4	58	5	56	5	72,5	8	65
6	Soyssins 2	335,5	3	9	21	7	36	11	33	6	54	6	54	7	67,5	6	70
7	Val de la Grosse 2	270,5	5	8	22	6	37,5	6	40,5	8	50	9	48			5	72,5
8	Soyssins 3	258,5	10	6	24	8	34,5	9	36	9	48	10	46	6	70		
9	Maylan 2	253,5	14	17	13	16	22,5	17	24	14	38	14	38	11	57,5	10	60
10	Volonnais 3	234,5	15			12	28,5	10	34,5	7	52	7	52			7	67,5
11	Allevard 1	234,5	9	5	25	10	31,5	12	31,5	12	42	12	42			9	62,5
12	Maylan 3	231,5	15	10	20	9	33	14	28,5	10	46	11	44	10	60		
13	St Martin d'Hères	206,5		22	8	19	18	20	19,5	15	36	17	32	15	40	13	52,5
14	Croix	201,5	7	16	14	14	25,5	13	30	11	44	13	40			15	47,5
15	Echirolles 1	199,5	9	11	19	11	30			13	40			12	55	12	55
16	Soyssins 5	192,5	17	15	15	15	24	19	21	16	34	15	36	9	62,5		
17	Grenoble 1	179,5	13	12	18	13	27	15	27					14	50	11	57,5
18	Fontaine	173,5	17	18	12			23	15	20	26	18	28	17	42,5	14	50
19	Grenoble 4	148,5		19	11	18	19,5	16	25,5					15	47,5	16	45
20	Grenoble 2	147,5	19	14	16	20	16,5	21	18	18	30	16	34	21	32,5		
21	Apprieu	119,5	19	26	4					19	28			16	45	17	42,5
22	Grenoble 3	118,5		25	5	17	21	18	22,5	17	32			19	37,5		
23	Echirolles 2	107,5	21	24	6			24	13,5	21	24	21	24			18	40
24	Volonnais 4	89,0						7	39			8	50				
25	St Egrève	79,5		23	7			22	16,5			20	26	22	30		
26	Allevard 2	78,0		27	3	22	13,5	25	12	22	22			23	27,5		
27	Soyssins 6	75,0	21	20	10							18	30	28	35		
28	Soyssins 4	65,0	11											8	65		
29	Soyssins 7	52,5												13	52,5		
30	Volonnais 5	37,5						8	37,5								
31	Châix	17,0	12	13	17												
32	Bourgoin Jallieu	15,0				21	15										
33	Maylan 4	3,0		21	9												

M17 et M15 Masculins

Plateaux 6x6

CLASSEMENT GENERAL CHAMPIONNAT MASCULIN M15 / M17														
6x6														
	Dates		25-nov	09-déc	13-janv	27-janv	03-mars	17-mars						
	Début du plateau		14h	14h	14h	14h	14h	13h30						
	Organisateur		M. HANDSCHIN	Y. GILLET	S. PERREIN	C. MASSIT	C. ZULIANELLO	Y. GILLET						
	Téléphone		06 98 45 07 44	06 59 45 92 82	06 29 59 92 67	06 82 30 93 15	06 62 67 46 38	06 59 45 92 82						
	Gymnase		Delphine et Jonathan	Malherbe	Mario Fossa	La Pléiade	Jules Vallès	Malherbe						
	Commune		Chambéry	Grenoble	Vif	Allevard	Fontaine	Grenoble						
	Club		ALC	GVUC	USVG	VSA et ESMT	ASF	GVUC						
CLASS	Equipes	Total pts	CLASS	Nb pts X 1	CLASS	Nb pts X 1,5	CLASS	Nb pts X 1,5	CLASS	Nb pts X 2	CLASS	Nb pts X 2	CLASS	Nb pts X 2,5
1	Grenoble 1	86,5	2	7	1	12	3	9	2	16	1	20	2	22,5
2	Allevard	83,5	1	8	3	9	2	10,5	1	18	2	18	3	20
3	Fontaine	63,0	4	5	6	4,5	6	4,5	4	12	5	12	1	25
4	Meylan 1	62,5	6	3	5	6	5	6	3	14	3	16	4	17,5
5	Seyssins	50,0	5	4	4	7,5	1	12			4	14	6	12,5
6	Vallée de la Gresse	36,5	8	1	8	1,5	7	3	6	8	7	8	5	15
7	Pont de Beauvoisin	26,5	7	2	7	3	8	1,5	5	10			7	10
8	Chambéry	24,0	3	6	2	10,5	4	7,5						
9	Meylan 2	10,0									6	10		
10	Grenoble 2	6,0							7	6				

Plateaux 4x4

CLASSEMENT GENERAL CHAMPIONNAT MASCULIN M15 / M17

4x4

CLASSEMENT GENERAL CHAMPIONNAT MASCULIN M15 / M17																		
4x4																		
Dates			07-oct		18-nov		02-déc		16-déc		20-janv		03-févr		10-mars		24-mars	
	Début du plateau		14h		14h		14h		14h		13h30		14h		14h		14h	
	Organisateur		A. MARTEL		Y. GILLET		C. ZULIANELLO		T. BOURNAT		A. YARTAGUE		G. RULLIERE		S. JACOB		L. DERNONCOURT	
	Téléphone		06 78 42 55 03		06 99 45 92 82		06 62 67 46 38		06 99 85 84 19		06 67 51 98 38		06 99 91 08 36		06 29 95 82 83		06 74 36 31 49	
	Gymnase		La Marslie		Maierba		Jules Vallée		La Grande Sure		JP BOY		Complexe sportif		Halle des sports		AIGUNARD	
	Commune		Crolles		Grenoble		Fontaine		St Jean de Molrans		St Martin d'Hères		Apprieu		La Tour du Pin		Meylan	
	Clubs		CVJ		GVUC		ASP		VVB		ESSM		VBCA		VLTP		ESMT et VVB	
CLASS	Equipes	Total pts	CLASS	Nb pts X 1	CLASS	Nb pts X 1	CLASS	Nb pts X 1,5	CLASS	Nb pts X 1,5	CLASS	Nb pts X 2	CLASS	Nb pts X 2	CLASS	Nb pts X 2,5	CLASS	Nb pts X 2,5
1	Meylan 1	244,5	1	11	1	16	2	22,5	2	25,5	1	38	3	34	1	50	2	47,5
2	Crolles	212,5	9	3	5	12	3	21	1	27	2	36	7	26	3	45	4	42,5
3	Fontaine 1	195,5	3	9	7	10	5	18			6	28	1	38	2	47,5	3	45
4	Vallée de la Gresse 1	193,0	6	6	3	14	7	15	4	22,5	3	34	8	24	4	42,5	7	35
5	La Tour du Pin 1	191,0	7	5	9	8	4	19,5	5	21	4	32	6	28	5	40	6	37,5
6	Fontaine 2	167,5	2	10	4	13	6	16,5			7	26	4	32	6	37,5	8	32,5
7	Seyssins 1	165,5	4	8	2	15	1	24				2	36	8	32,5	1	50	
8	Apprieu	116,0			11	6			7	18	9	22	10	20	9	30	13	20
9	Grenoble 1	111,5	5	7	6	11	9	12	3	24	5	30				10	27,5	
10	Meylan 2	108,5									12	16	5	30	12	22,5	5	40
11	Vallée de la Gresse 2	98,0	8	4	12	5	11	9	10	13,5	14	12	14	12	10	27,5	15	15
12	Grenoble 2	94,0	10	2	8	9			6	19,5	8	24	9	22			14	17,5
13	La Tour du Pin 2	89,5			14	3	12	7,5	9	15	11	18	12	16	14	17,5	16	12,5
14	Seyssins 2	88,5			10	7	8	13,5				11	18		13	20	9	30
15	Voironnais 1	66,5							13	9					7	35	12	22,5
16	St Martin d'Hères	57,5	11	1			10	10,5	11	12	15	10	13	14			17	10
17	Grenoble 3	50,5			13	4			8	16,5	10	20	15	10				
18	Voironnais 2	50,0													11	25	11	25
19	Bourgoin Jallieu	24,5							12	10,5	13	14						
20	Vallée de la Gresse 3	2,0			15	2												

M13 Féminins

Plateaux 3x3/4x4

CLASSEMENT GENERAL CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL FEMININ M13																
	Formules		PHASE 3x3						PHASE 4x4							
	Dates		14-oct	25-nov	09-déc	13-janv	27-janv	03-mars	17-mars							
	Début du plateau		14h	14h	14h	14h	14h	14h	14h							
	Organisateur		G. DUNAND	C. VIGNES	P. VIGNES	G. DUNAND	D. RATAHIRY	B. GUILLEM	C. PARTOUCHE							
	Téléphone		07 86 55 81 80	06 98 37 79 06	06 03 10 24 45	07 86 55 81 80	06 63 10 47 92	06 67 32 39 11	06 15 50 34 18							
	Gymnase		Y. BROUZET	JULES VALLES	JULES VALLES	Y. BROUZET	Pierre Aiguille (collège)	L. TERRAY	Halle des Sports							
	Commune		Seyssins	Fontaine	Fontaine	Seyssins	Le Touvet	Echirolles	La Tour du Pin							
	Club		UAS	ASF	ASF et USSE	UAS	TVB	ALE	VLTP et USVG							
CLASS	Equipes	Total pts	CLASS	Nb pts X 1	CLASS	Nb pts X 1	CLASS	Nb pts X 1,5	CLASS	Nb pts X 1,5	CLASS	Nb pts X 2	CLASS	Nb pts X 2	CLASS	Nb pts X 2,5
1	Fontaine 1	172	2	12	1	16	2	22,5	4	19,5	1	32	2	30	2	40
2	Le Touvet	170,5	1	13	4	13	3	21	3	21	3	28	1	32	1	42,5
3	La Tour du Pin 1	163,5	3	11	2	15	1	24	1	24	4	26	4	26	3	37,5
4	Seyssins 1	156,5	4	10	3	14	4	19,5	2	22,5	2	30	3	28	5	32,5
5	Vallée de la Gresse 1	126,5	7	7	5	12	5	18	6	16,5	8	18	7	20	4	35
6	Seyssins 2	119	5	9	6	11	6	16,5	8	13,5	7	20	5	24	8	25
7	Vallée de la Gresse 2	108,5	11	0	10	7	7	15	7	15	6	22	6	22	7	27,5
8	US St Egrève	89	6	8	8	9	9	12	5	18	5	24	8	18		
9	Les Abrets	62,5			9	8	10	10,5	9	12	9	16	9	16		
10	Allevard	61,5			12	5	13	6	11	9	11	12	11	12	11	17,5
11	Echirolles 1	53,5	10	4	14	3	15	3	12	7,5	13	8	13	8	10	20
12	La Tour du Pin 2	51,5	12	2	15	2	14	4,5			10	14	10	14	12	15
13	Voironnais	51,5			16	1	12	7,5	10	10,5			12	10	9	22,5
14	Seyssins 3	34	9	5	13	4	11	9			12	10	14	6		
15	Vallée de la Gresse 3	30													6	30
16	Fontaine 2	29,5	8	6	7	10	8	13,5								
17	Echirolles 2	0	13	0	11	0										

Classements – 2017/2018

M13 Masculins

Plateaux 3x3/4x4

DEPARTEMENT GENERAL CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL MASCULIN M13

SE 3x3		PHASE 4x4									
5-nov		09-déc		13-janv		27-janv		03-mars		17-mars	
14h		14h		13h30		14h		13h30		14h	
PEROT	G. SAUVAGE	R. SMOUTS	C. DIAZ	G. SAUVAGE	C. PARTOUCHE						
52 96 52	06 32 98 75 42	06 32 30 54 15	06 61 53 73 81	06 32 98 75 42	06 15 50 34 18						
ande Sure	AGUINARDS	Prédieu	J. Vallès	AGUINARDS	Halle des Sports						
de Moirans	Meylan	St Egrève	Fontaine	Meylan	La Tour du Pin						
VVB	ESMT	USSE	ASF	ESMT	VLTP						
	CLASS	Nb pts X 1,5	CLASS	Nb pts X 1,5	CLASS	Nb pts X 2	CLASS	Nb pts X 2	CLASS	Nb pts X 2,5	
10	1	19,5	2	18	3	22	1	26	1	35	
12	2	18	3	16,5	2	24	2	24	3	30	
8			1	19,5	5	18	3	22	2	32,5	
11			5	13,5	1	26	5	18			
9			4	15	4	20	4	20			
4			7	10,5	6	16	6	16			
	5	13,5					7	14			
									4	27,5	
6	3	16,5									
7			6	12							
5	4	15									
3											

M12 Féminins

Plateaux 2x2/3x3

CLASSEMENT GENERAL DEPARTEMENTAL FEMININ 2x2 - 3x3 M12																
DATES		07-oct		18-nov		02-déc		16-déc		20-janv		10-mars		28-avr		
Début du plateau		14h		13h30		14h		14h		14h		14h		14h		
Organisateur Téléphone Gymnase Commune Club		Y. GILLET		R. SMOUTS		G. SAUVAGE		D. RATAHRY		J. PEROT		C. DIAZ		R. SMOUTS		
		06 59 45 92 92		06 62 30 54 15		06 32 98 75 42		06 63 10 47 92		06 73 52 96 52		07 60 99 59 37		06 62 30 54 15		
		Mailherbe		Balastas		Aiguinards		Pierre Aiguille		La Grande Sure		JULES VALLES		Balastas		
		Grenoble		St Egrève		Meylan		Le Touvet		St Jean de Moirans		Fontaine		St Egrève		
		GVUC		USSE		ESMT		TVB		VVB		ASF		USSE		
CLASS	Equipes	Total pts	CLASS	Nb pts X 1	CLASS	Nb pts X 1	CLASS	Nb pts X 1,5	CLASS	Nb pts X 1,5	CLASS	Nb pts X 2	CLASS	Nb pts X 2	CLASS	Nb pts X 2,5
1	Grenoble 1	176,5	2	9	2	13	1	22,5	2	21	1	32	1	34	1	45
2	Le Touvet 1	168,5	1	10	1	14	3	19,5	1	22,5	2	30	3	30	2	42,5
3	Seyssins 1	155,5	3	8	3	12	2	21	5	16,5	4	26	2	32	3	40
4	Les Abrets 1	134	7	4	5	10	6	15	3	19,5	5	24	6	24	4	37,5
5	Le Touvet 2	123,5	10	1	11	4	8	12	4	18	3	28	4	28	6	32,5
6	St Egrève 1	108,5	6	5	8	7	7	13,5	7	13,5	7	20	7	22	8	27,5
7	Grenoble 2	104,5	9	2	7	8	13	4,5	8	12	6	22	5	26	7	30
8	Seyssins 2	70	5	6	4	11	4	18							5	35
9	Seyssins 3	65,5	4	7	9	6	5	16,5					10	16	11	20
10	Grenoble 3	54			12	3	9	10,5					9	18	10	22,5
11	Meylan	54			10	5	10	9	6	15					9	25
12	Fontaine	30									8	18	12	12		
13	Grenoble 4	29,5			13	2	14	3	9	10,5			11	14		
14	Seyssins 4	29	4	7	9	6	12	6					13	10		
15	Grenoble 5	20											8	20		
16	Voironnais	17,5													12	17,5
17	St Egrève 2	12	8	3	6	9										
18	Les Abrets 2	8,5			14	1	11	7,5								

M12 Masculins

Plateaux 2x2/3x3

CLASSEMENT GENERAL DEPARTEMENTAL MASCULIN 2x2 - 3x3 M12																		
	DATES			07-oct		18-nov		02-déc		16-déc		20-janv		10-mars		28-avr		
	Début du plateau			14h		13h30		14h		14h		14h		14h		14h		
	Organisateur			Y. GILLET		R. SMOUTS		G. SAUVAGE		D. RATAHIRY		J. PEROT		C. DIAZ		R. SMOUTS		
	Téléphone			06 59 45 92 82		06 62 30 54 15		06 32 98 75 42		06 63 10 47 92		06 73 52 96 52		07 60 09 59 37		06 62 30 54 15		
	Gymnase			Mailherbe		Bailestas		AIGUINARD		Pierre Aiguille		La Grande Sure		JULES VALLES		Bailestas		
	Commune			Grenoble		St Egrève		Meylan		Le Touvet		St Jean de Moirans		Fontaine		St Egrève		
	Club			GVUC		USSE		ESMT		TVB		VVB		ASF		USSE		
CLASS	Equipes		Total pts	CLASS	Nb pts X 1		CLASS	Nb pts X 1,5		CLASS	Nb pts X 1,5		CLASS	Nb pts X 2		CLASS	Nb pts X 2,5	
1	Fontaine 1		115	1	6		1	11		1	16,5		1	18		1	25	
2	GVUC 1		105	3	4		3	9		5	10,5		3	20		3	30	
3	Le Touvet 1		103,5	4	3		2	10		2	15		2	22		4	22,5	
4	Meylan		81				4	8		3	13,5		4	12		2	27,5	
5	GVUC 2		72,5	2	5		5	7		6	9		5	10,5		4	16	
6	Fontaine 2		55				8	4					7	7,5		5	14	
7	GVUC 3		39	5	2		6	6		4	12		6	9			9	
8	Voironnais		39				7	5								5	14	
9	Le Touvet 2		19,5	6	1								8	6			8	
10	GVUC 4		7,5							7	7,5							
11	Seyssins		7,5														10	
12	Les Abrets		3				9	3										

M11 Mixte

TOURNOIS SMASHY 1X1				
DATES	14-oct	25-nov	27-janv	17-mars
Début du plateau	10h-11h30	10h-11h30	14h-15h30	10h-11h30
Organisateur	Y. GILLET	F. DEROUX	T. PIRON	J. PEROT
Téléphone	06 59 45 92 82	06 95 57 15 78	06 52 66 08 14	06 73 52 96 52
Gymnase	Mailherbe	Jules Vallès	JP BOY	La Grande Sure
Ville	Grenoble	Fontaine	St Martin d'Hères	St Jean de Moirans
Club	GVUC	ASF	ESSM	VVB

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Sélections départementales:

- **Classement InterComités à Bron:**

M13F :		1 ^{ère} / 8
M13M :		3 ^{ème} / 8
M13F NI:		7 ^{ème} / 8
M13M NI		5 ^{ème} / 8

- **Classement Volleyades à Vitré (35):**

M13F :		ème / 24
--------	--	----------

Stages:

- * Juillet** 8 stagiaires (Varces)
24 journées/stagiaires

- * Toussaint** 63 stagiaires (Lyon et St Martin le Vinoux)
189 journées/stagiaires

- * Noël** 65 stagiaires (St Martin d'Hères, Fontaine et Varces)
195 journées/stagiaires

- * Février** 60 stagiaires (Fontaine, St Egrève et Varces)
209 journées/stagiaires

- * Pâques** 47 stagiaires (Vif et Varces)
154 journées/stagiaires

Total de 771 journées/stagiaires

Nous remercions les clubs de l'USSE, de l'USVG, de l'ESSM et de l'ASF, pour la mise à disposition de leurs gymnases pour ces stages.

Formation des cadres techniques :

✓ **Brevet Populaire JEPS (sports-co)** : 10 sur Montbonnot

Développement :

- ❑ **Clubs Civils** : Création du club de Pont de Beauvoisin et du Groupement Sportif Départemental.
Non réaffiliation du club de Domène.
- ❑ **Clubs Jeunes** :
3 clubs jeunes parrainés par 3 clubs civils (CSBJ, GVUC, UAS)
- ❑ **Opérations Smashy** :
Cette saison 700 jeunes ont été initiés au mini-volley. Six clubs ont participé à ces opérations « découverte », VLTP (78), CSBJ (168), GVUC (196), USVG (54), ASF (25), VVB (58), VBCA (80), VBP (52).

LISTING SELECTIONS CDE 2017-2018										
				Sélec. Dép.	Sélec. Rég.	Détec Nat.	SSS LEC	SSS END	EDF	PE Lyon
NOM	PRENOM	CLUB	ADN							
AUFAUVRE	NIELS	ASF	2004	X						
BOSCHER	LEANE	ASF	2004	X						
BOUSIGUE	CAPUCINE	ASF	2001				X			
BREBAN	JULIETTE	ASF	2004	X						
CALASCIBETTA	CARLA	ASF	2004	X						
CARCIONE	GREGORY	ASF	2004	X						
CAUVIN	TOM	ASF	2002	X						
CHEVALIER	NATHAN	ASF	2003		X					
DUDKIEWICZ	JULIEN	ASF	2004	X						
EYRAUD	LOIC	ASF	2007	X						
GUSTIN	MARIE	ASF	2004	X						
LAIRE-MARTELLI	LOU-ANN	ASF	2006	X						
MC CORMACK	JULIE	ASF	2004	X						
MOCCI	THEO	ASF	2007	X						
PICCO	SARAH	ASF	2001				X			
RATAHIRY	LILLOU	ASF	2004		X	X				
ROSIN	PERRINE	ASF	2005	X						
SARACINO	CLARA	ASF	2007	X						
SAVARD	JULIANA	ASF	2000				X			
VILLEDIEU	CHIARA	ASF	2004		X	X				
ZULANIELLO	NAHUEL	ASF	2006	X						
BECHELANI	ANTOINE	CSBJ	2006	X						
HOUBEN-KRAJKA	NIELS	CSBJ	2006	X						
JOIGNEAU	ELIOTT	CSBJ	2005	X						
TAOFIFENUA	GLORIA	CSBJ	2003		X					X
ZARADZKI	BASILE	CSBJ	2005	X						
ARTAUD	MARINE	CVB	2002				X			
BERNARD	NOEMIE	CVB	2000				X			
HENON	HELENE	CVB	2000				X			
TISON	NOEMIE	CVB	2001				X			
AISSOUS	DYLAN	ESMT	2003	X						
BODIN	ELIOTT	ESMT	2005	X						
BRUNO	NOLANN	ESMT	2007	X						

CASALI	COLIN	ESMT	2005	X						
FAY	KILIAN	ESMT	2003	X						
GUIARD-MARIGNY	NATHAN	ESMT	2003	X						
MONTELMARD	AXEL	ESMT	2002	X						
ANDRE	MATHIAS	GVUC	2003	X						
MOGIS	QUENTIN	GVUC	2006					X		
JACOLIN	CHLOE	GVUC	2006					X		
KHELIL	YASMINE	GVUC	2006					X		
DELATOUR	FAUSTINE	GVUC	2006					X		
ATID	MOHAMED	GVUC	2006					X		
DUPPERAY	MATHIS	GVUC	2006					X		
BENOUELHA	LANA	GVUC	2006					X		
OUCHET	ELIOT	GVUC	2006					X		
RAYER	EMMA	GVUC	2006					X		
SAHIRI	MERIAM	GVUC	2006					X		
COZ	ERELL	GVUC	2003	X						
GALLAND	MALO	GVUC	2003	X						
KINET	AMELIE	GVUC	2001				X			
LEPERE	AGLAE	GVUC	2006	X						
PARISI	CHLOE	GVUC	2000				X			
PELLEGRINI	LEO	GVUC	2003	X						
PIRONNEAU	ZOE	GVUC	2007	X						
RATAHIRY	LEIA	GVUC	2002						X	X
VIGNES	ALIX	GVUC	2002	X			X			
MORRACHINI	CLEMENT	GVUC	2000							X
BAURAND	BENOIT	TVB	2006	X						
BLASZCYK	PAULINE	TVB	2007	X						
GOUALOU	RAYYAN	TVB	2006	X						
RATAHIRY	KEHAN	TVB	2007	X						
RATAHIRY	JADE	TVB	2005	X						
ALBERTI	MATTHIEU	UAS	2004	X						
BONNET	YANIS	UAS	2005	X						
CELLAURO	NINON	UAS	2005	X						
CIALT	ANNA	UAS	2004	X						
COBAN	SENA	UAS	2002				X			
COMMIS	LEA	UAS	2008	X						
CORREIA	MELINE	UAS	2004	X						

CRESPI	JULIE	UAS	2003	X						
DEGRYSE	ANNA	UAS	2006	X						
DELACOUR	ANOUK	UAS	2006	X						
JUCHEREAU	KLER	UAS	2007	X						
LACAZE	FANNY	UAS	2003		X					
MARTINEZ	LOLA	UAS	2004	X						
NARDINO	KYLIAN	UAS	2004	X						
PROVOST	PIERRE	UAS	2003	X						
SIMOES	VICTORIA	UAS	2004	X						
TATOLI	ILAN	UAS	2007	X						
ALIBERT	ROBIN	USSE	2006	X						
BUTTIN	NATHAN	USSE	2005	X						
COURDAVAULT	MATHIS	USSE	2000							X
CUNIBERTI	FANETTE	USSE	2006	X						
ELANG	CHRISTIANE	USSE	2004	X						
GUICHARD	LENI	USSE	2008	X						
KERLIDOU	SOLENE	USSE	2006	X						
NEVEU-SOTO	JUSTIN	USSE	2005	X						
NIBELLE-LAROZE	ARNAUD	USSE	2003			X				
PALMARINI	OREA	USSE	2006	X						
POQUET	LAURIEN	USSE	2006	X						
RAMANANTSOA	ANNIE	USSE	2004	X						
BERGER	SOLENE	USVG	2004	X						
BERNARD	CLARA	USVG	2004	X						
BERNARD	LISA	USVG	2006	X						
BRIANE	MAELLE	USVG	2004	X						
CAVAGLIA	LEANE	USVG	2004	X						
COLSON	ELISA	USVG	2004	X						
DOUILLET	JULES	USVG	2004	X						
ENGELMANN	JEANNE	USVG	2002				X			
FRAYSSINET	LUCILE	USVG	2004	X						
GIOT	MAIWEN	USVG	2005	X						
GODAT	ROMANE	USVG	2002	X			X			
MARENGO	ANNE CLAIRE	USVG	2002				X			
PICHON	CAPUCINE	USVG	2000				X			
PRA	RACHEL	USVG	2003	X						
REY	JULIE	USVG	2004	X						

REY	CHLOE	USVG	2004	X						
ROCHAS	CINDY	USVG	2004	X						
TAVERNIER	ELEA	USVG	2006	X						
TRENOUS	LOUISE	USVG	2003				X			
VAN RIET	MANON	USVG	2007	X						
JOUFFREY	TELIA	VBP	2005	X						
JOUFFREY	AUDRIC	VBP	2003	X						
BOUDON	ALOHA	VLTP	2002				X			
BOUHET	CELIA	VLTP	2007	X						
DE LEON RODRIGUEZ	IKER	VLTP	2005	X						
FERRERA	MARINA	VLTP	2005	X						
FOURNIER	MATHIEU	VLTP	2005	X						
GINET	LUCIE	VLTP	2006	X						
GUILLOUD	MATHILDE	VLTP	2005	X						
JACOB	MATHIAS	VLTP	2005	X						
LAPIERRE	TOM	VLTP	2007	X						
LEFRANC	THOMAS	VLTP	2003		X	X				
MORA	LOANE	VLTP	2001							X
PARTOUCHE	NOA	VLTP	2004	X						
PERROT	LISA	VLTP	2005	X						
BES	MATEI	VVB	2005	X						
BES	IOAN	VVB	2003	X						
BUISSIER	MAEVA	VVB	2005	X						
CHAIX	TESSA	VVB	2005	X						
FABARON	INES	VVB	2000				X			
HOULMIERE	LORIK	VVB	2006	X						
HOULMIERE	KELLIAN	VVB	2003	X						
LE GOFF	ROBIN	VVB	2000	X						X
LE GOFF	CORENTIN	VVB	2003		X					
OLIVEIRA	DORIAN	VVB	2003	X						
PEROT	LUCA	VVB	2007	X						
PREVOST	JULIE	VVB	2005	X						
RAJOHARIVelo	PEPIN	VVB	2004		X					
VERNEY	ANTOINE	VVB	2005	X						
141		12		102	8	4	18	10	1	6

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS

Je remercie encore Audrey pour le suivi des feuilles de match qu'elle a réalisé tout au long de cette saison avec rigueur.

Nous avons pu noter un relâchement du respect des règles notamment dans l'envoi des feuilles de match.

Je ne citerai pas le nombre de feuilles de match qui n'ont pas été reçues en temps voulu et qui ont nécessité une relance de la part d'Audrey ce qui lui prend beaucoup de temps. J'estime qu'aujourd'hui avec les moyens informatiques, chacun est en capacité d'envoyer les feuilles de match dans la semaine.

Cette année, à titre exceptionnel, nous avons décidé de ne pas pénaliser financièrement les clubs pour les nombreux retards. C'est pourquoi, il n'y a qu'un seul PV pour les forfaits reversés aux clubs adverses. La saison prochaine, malgré le temps que cela prend, la commission appliquera systématiquement les pénalités si la feuille n'est pas parvenue dans les délais malgré la relance.

Il a eu 2 forfaits en PRJ masculin qui ont conduit à une pénalité financière.

Je rappelle que les licences des joueurs sont vérifiées sur les feuilles de match. Sans elles nous ne pouvons rien contrôler.

N'oubliez pas de faire noter un surclassement si un joueur doit évoluer dans une catégorie au-dessus.

Chaque club doit insister auprès de ses entraîneurs, de ses responsables d'équipes et autres accompagnateurs sur l'importance du respect des règlements en vigueur.

Dans l'ensemble, nos plateaux jeunes se sont bien déroulés.

Encore un effort à faire dans le respect du règlement pour la prochaine saison. Cela facilite beaucoup le travail de celui ou celle qui contrôle.

Gilles RULLIERE
Président de la CDSR

DETAIL AMENDES CLUBS 2017/18

VVB

- | | |
|---|------|
| ➤ Match PJMR019 Cognin/VVB forfait de l'équipe du Voironnais VB | 90 € |
| ➤ Match PJMR024 VVB/VLT forfait de l'équipe du Voironnais VB | 90 € |

RAPPORT FINANCIER

LE COMPTE DE RESULTAT

Le résultat de la saison 2017-2018 est déficitaire de **497,45 €**. Rien d'alarmant : nous avons projeté de faire appel à nos fonds propres à hauteur de 1 225 € pour mettre en place deux projets qui nous tenaient à cœur (le beach et l'augmentation du temps de travail d'Audrey) et, au final, le prélèvement sur nos réserves est donc moins important que prévu.

Charges d'exploitation :

- Achat de matériel sportif : 54 vestes zippées bleues marines floquées ont été achetées pour habiller nos sélections. Nous avons proposé à tous les jeunes du centre de formation d'acheter leur veste, personnalisable, s'ils le souhaitent avec leurs initiales (vendue 40 €). 35 vestes ont été vendues (voir Revente de tee-shirt dans la colonne produits).
- Personnel détaché de la Ligue : François Deroux était aux mini-volleyades en 2017 avec la sélection masculine, mais cette saison, les sélections n'ont pas été entraînées comme prévues initialement par François ou Sébastien.
- Aides et récompenses : Sur les 2 250 € d'Aide aux Ligues 2016 perçues (voir poste 7422), 900 € l'ont été au titre du critère Beach (création de terrain et participation aux compétitions). Le Comité a reversé intégralement cette somme aux clubs concernés : le CS Bourgoin-Jallieu pour la création du terrain de beach sur le site de Presdulac à Vénérieu (500 €), Claix VB pour la participation à la Coupe de France Beach M17 F (100 €), l'ES Meylan pour la participation à la Coupe de France Beach M15 F (100 €) et M17 M (100 €) et le Grenoble VUC pour la participation à la Coupe de France Beach M17 F (100 €). En plus, comme chaque année, 100 tee-shirts promotionnels ont été achetés, ainsi que des médailles et des plaques. Le Crédit Mutuel nous a offert 20 coupes.

Par rapport au prévisionnel, on peut observer que les dépenses ont été globalement très proches, des achats non budgétés venant compenser des dépenses non réalisées.

Produits d'exploitation :

Le nombre d'équipes, jeunes et seniors, engagées en championnats ou participant aux plateaux se maintient à un niveau élevé. Les stages sont également bien remplis. A cela s'ajoutent les ventes de vestes dont non a parlé précédemment. Ainsi nos prestations représentent 42 % des produits.

Les subventions représentent 17 % des produits. Le CNDS s'est maintenu au même niveau que l'an passé, comme la subvention de fonctionnement du Conseil Départemental. Le Département n'a en revanche pas donné de suite favorable à notre demande de subvention spécifique pour notre projet Beach. Les autres produits de gestion courante sont les cotisations des clubs, et pour la première fois depuis bien longtemps, le nombre de licenciés est supérieur aux prévisions. Aucune pénalité cette année.

LE BILAN

Les réserves sont de 22 260 €, ce qui représente plus de 5 mois de fonctionnement et ce qui permet d'envisager sereinement la pérennisation de nos emplois.

Michel CARRAS

Trésorier

COMPTE EXPLOITATION 2017 / 2018					
CHARGES	Prev	Exécuté	PRODUITS	Prev	Exécuté
60 - Achats	580,00 €	2 906,59 €	70 - Vente de produits finis, prestations de service	24 841,00 €	24 821,80 €
604 - Achats d'études et de prestations de services	360,00 €	384,00 €	706 - Prestation de services		
6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie)	- €	- €	706311 - Droit d'engagement Championnat (senior et jeunes)	3 052,00 €	2 878,00 €
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	- €	- €	706312 - Droit d'engagement Plateaux (jeunes)	7 453,00 €	7 469,50 €
6064 - Fournitures administratives (papeterie, cartouche)	70,00 €	61,89 €	706313 - Droit d'engagement Equipes Beach Eté 2017	730,00 €	803,00 €
6065 - Matériel sportif	150,00 €	2 460,70 €	70642 - Formation de joueurs (Part famille)	8 640,00 €	8 452,00 €
6066 - Matériel dotation Challenge Beach	- €	- €	706421 - Participation au transport sur compétition (Sélection)	756,00 €	909,00 €
			70643 - Formation de joueurs (Part club)	3 840,00 €	2 417,50 €
61 - Services extérieurs	4 875,00 €	4 672,90 €	70644 - Formation BPJEPS - Section sportive - Smashy	370,00 €	492,80 €
614 - charges locatives (bureau, terrains)	4 420,00 €	4 429,36 €	7072 - Revente de T-shirts	- €	1 400,00 €
6156 - Entretien - Maintenance photocopieur	50,00 €	33,35 €	7081 - Engagement des équipes au TZT (Voiron 2017)	- €	- €
616 - Assurance	205,00 €	210,19 €			
6185 - Frais d'AG (réception et dossiers)	200,00 €	- €			
62 - Autres services extérieurs	11 640,00 €	9 594,03 €	74 - Subventions d'exploitation	8 400,00 €	9 770,00 €
621 - Personnel extérieur à l'association			7411 - Etat		
6214 - Personnel détaché (techniciens Ligue)	1 950,00 €	230,00 €	7411 - CNDS	4 000,00 €	4 000,00 €
623 - Publicités, publications, relations publiques			74112 - Département		
6236 - Plaquettes et affiches	- €	- €	74112 - Conseil Départemental (Fonctionnement)	2 200,00 €	2 320,00 €
6238 - Aides et Récompenses (coupes, médailles, t-shirt)	1 140,00 €	1 561,16 €	741121 - Conseil Départemental (Déplacem. sélec /TZT, Mini)	1 200,00 €	1 200,00 €
625 - Déplacements, missions et réceptions			741122 - Conseil Départemental (Projet Beach Eté 2017)	1 000,00 €	- €
62512 - Déplacements ATD	1 200,00 €	693,10 €	742 - Autres		
62513 - Déplacements techniciens Ligue	360,00 €	- €	7421 - FFVB (Aides aux Ligues)	- €	- €
6253 - Sélection : Transport	1 471,00 €	1 153,38 €	7422 - Ligue Auvergne Rhône-Alpes (AAL, Haut-Niveau)	- €	2 250,00 €
6254 - Sélection : Déplacements cadres	1 878,00 €	2 392,91 €			
6256 - Sélection : Hébergement-Repas	2 661,00 €	2 684,00 €			
6257 - Missions élus et réception	200,00 €	145,05 €			
626 - Frais postaux et frais de télécommunications					
6261 - Téléphone	530,00 €	528,56 €			
6262 - Timbres et affranchissements	50,00 €	- €			
6263 - Internet (livebox, banque en ligne)	200,00 €	205,87 €	75 - Autres produits de gestion courante	22 889,00 €	23 834,00 €
63 - Impôts, taxes	510,00 €	503,00 €	755 - Pénalités		
6313 - Formation professionnelle continue	510,00 €	503,00 €	755 - Pénalités clubs	- €	- €
635 - Autres impôts (taxe foncière)		- €			
64 - Charges de personnel	41 433,00 €	41 180,09 €	756 - Cotisations		
64111 - Salaire net Technicien (30 h)	18 090,00 €	18 150,53 €	7561 - Adhésions (part fixe)	2 491,00 €	2 376,00 €
64112 - Salaire net Secrétaire (10 h)	4 890,00 €	5 034,15 €	7562 - Adhésion (part licence)	20 258,00 €	21 318,00 €
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	18 453,00 €	17 995,41 €	7563 - Participation Comité de Savoie	140,00 €	140,00 €
65 - Autres charges de gestion	407,00 €	439,00 €			
6586 - Cotisation CDOSI - Impact'Emploi	407,00 €	439,00 €			
66 - Charges financières	- €	8,20 €	76 - Produits financiers	90,00 €	110,56 €
661 - Agios	- €	8,20 €	761 - Intérêts sur placements	90,00 €	110,56 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	- €	77 - Produits exceptionnels	2 000,00 €	270,00 €
672 - Charges sur exercices antérieurs	- €	- €	772 - Produits sur exercices antérieurs	2 000,00 €	270,00 €
			777 - Quote-part des subventions d'investissement	- €	- €
68 - Dotation aux amortissements	- €	- €	78 - Investissement sur fonds propres	1 225,00 €	- €
681 - Matériel informatique	- €	- €			
TOTAL CHARGES :	59 445,00 €	59 303,81 €	TOTAL PRODUITS :	59 445,00 €	58 806,36 €
RESULTAT DE L'EXERCICE : - 497,45 €					

①

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise : CD 38 Volley-Ball Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12
 Adresse de l'entreprise : Maison des Sports Durée de l'exercice précédent : 12
 Numéro SIRET : 39374042800049 Code APE : 926C

				Exercice N clos le, 31/05/18	N-1 31/05/17
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (1)	AA			
	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de recherche et développement *	AD	AE		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	8 541,18	8 541,18	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (I)	BJ	8 541,18	8 541,18	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	10 907,85	10 907,85	8 706,95
	Autres créances (3)	BZ	CA		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	12 781,08	12 781,08	22 220,55
		CG			

Désignation de l'entreprise										CD 38 Volley-Ball			
										Exercice N 1		Exercice N - 1 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 22 259,96)								DA	22 259,96	24 117,94		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...								DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence						EK	)	DC				
	Réserve légale (3)								DD				
	Réserves statutaires ou contractuelles								DE				
	Réserves réglementées (3)						Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		B1	)	DF		
	Autres réserves						Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants*		EJ	)	DG		
	Report à nouveau								DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)								DI	-497,45	-1 857,98		
	Subventions d'investissement								DJ				
	Provisions réglementées *								DK				
	TOTAL (I)								DL	21 762,51	22 259,96		
	Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs								DM			
Avances conditionnées								DN					
TOTAL (II)								DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques								DP				
	Provisions pour charges								DQ				
	TOTAL (III)								DR				
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles								DS				
	Autres emprunts obligataires								DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)								DU				
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif)						EI	)	DV				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés								DX				
	Dettes fiscales et sociales								DY	1 890,64	3 002,54		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés								DZ				
	Autres dettes								EA	16,66	6 657,66		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)								EB		45,00		
TOTAL (IV)								EC	1 907,30	9 705,20			

**BUDGET PREVISIONNEL
ET
TARIFICATION
POUR LA SAISON 2018-2019**

Augmentation de 1,4 % sur les Adhésions (192 € pour les clubs de 60 adhérents et plus, 96 € pour les clubs entre 20 à 59 adhérents, 58,80 € pour les clubs ayant moins de 20 adhérents), et sur les engagements d'équipes (135 € pour les équipes en championnat départemental, pré-régional d'accèsion, pré-régional jeunes, 79 € pour les équipes 6x6 en plateaux, 55 € pour les équipes 3x3 et 4x4, 37,50 € pour les équipes en 2x2).

BUDGET PREVISIONNEL 2018 / 2019

CHARGES	Réalisé 17-18	Prev	PRODUITS	Réalisé 17-18	Prev
60 - Achats	2 906,59 €	540,00 €	70 - Vente de produits finis, prestations de service	24 821,80 €	25 422,00 €
604 - Achats d'études et de prestations de services	384,00 €	320,00 €	<i>706 - Prestation de services</i>		
6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie)	- €	- €	706311 - Droit d'engagement Equipes Seniors Championnat	2 878,00 €	3 070,00 €
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	- €	- €	706312 - Droit d'engagement Equipes Jeunes Plateaux	7 469,50 €	7 514,00 €
6064 - Fournitures administratives (papeterie, cartouche)	61,89 €	70,00 €	706313 - Droit d'engagement Equipes Beach Eté 2018	803,00 €	840,00 €
6065 - Matériel sportif	2 460,70 €	150,00 €	70642 - Formation de joueurs (Part famille)	8 452,00 €	9 872,00 €
6066 - Matériel dotation Challenge Beach-volley	- €	- €	706421 - Participation au transport sur compétition (Sélection)	909,00 €	396,00 €
			70643 - Formation de joueurs (Part club)	2 417,50 €	3 280,00 €
61 - Services extérieurs	4 672,90 €	4 240,00 €	70644 - Formation BPJEPS - Section sportive - Smashy	492,80 €	450,00 €
614 - charges locatives (bureau, Bifurk)	4 429,36 €	3 780,00 €	7072 - Revente de T-shirts	1 400,00 €	- €
6156 - Entretien - Maintenance photocopieur	33,35 €	50,00 €	7081 - Engagement des équipes au TZT (Voiron 2017)	- €	0
616 - Assurance	210,19 €	210,00 €			
6185 - Frais d'AG (réception et dossiers)	- €	200,00 €			
62 - Autres services extérieurs	9 594,03 €	12 017,00 €	74 - Subventions d'exploitation	9 770,00 €	8 600,00 €
<i>621 - Personnel extérieur à l'association</i>			<i>7411 - Etat</i>		
6214 - Personnel détaché (clubs, Ligue)	230,00 €	770,00 €	7411 - CNDs	4 000,00 €	4 000,00 €
<i>623 - Publicités, publications, relations publiques</i>			<i>74112 - Département</i>		
6236 - Plaquettes et affiches	- €	- €	74112 - Conseil Départemental (Fonctionnement)	2 320,00 €	2 200,00 €
6238 - Aides et Récompenses (coupes, plaques, t-shirts)	1 561,16 €	1 000,00 €	741121 - Conseil Départemental (Déplacement sélections)	1 200,00 €	900,00 €
<i>625 - Déplacements, missions et réceptions</i>			741122 - Conseil Départemental (Projet Beach Eté 2018)	- €	- €
62512 - Déplacements ATD	693,10 €	795,00 €	<i>742 - Autres</i>		
62513 - Déplacements techniciens Ligue	- €	- €	7421 - FFVB (ATD)	- €	- €
6253 - Sélection : Transport	1 153,38 €	1 380,00 €	7422 - Ligue Auvergne Rhône-Alpes (AAL, Haut-Niveau)	2 250,00 €	1 500,00 €
6254 - Sélection : Déplacements cadres	2 392,91 €	2 530,00 €			
6256 - Sélection : Hébergement-Repas	2 684,00 €	4 562,00 €			
6257 - Missions élus et réception	145,05 €	200,00 €			
<i>626 - Frais postaux et frais de télécommunications</i>					
6261 - Téléphone	528,56 €	530,00 €			
6262 - Timbres et affranchissements	- €	50,00 €			
6263 - Internet (livebox, hébergeur site web)	205,87 €	200,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	24 104,00 €	23 860,00 €
63 - Impôts, taxes	503,00 €	510,00 €	<i>755 - Pénalités</i>		
6313 - Formation professionnelle continue	503,00 €	510,00 €	755 - Pénalités clubs	270,00 €	- €
635 - Autres impôts (taxe foncière)	- €	- €			
64 - Charges de personnel	41 180,09 €	41 815,00 €	<i>756 - Cotisations</i>		
64111 - Salaire net Technicien (30 h)	18 150,53 €	18 295,00 €	7561 - Adhésions (part fixe)	2 376,00 €	2 517,50 €
64112 - Salaire net Secrétaire (12 h)	5 034,15 €	5 340,00 €	7562 - Adhésion (part licence)	21 318,00 €	21 202,50 €
645 - Charges de sécurité sociale, prévoyance et santé	17 995,41 €	18 180,00 €	7563 - Participation Comité de Savoie	140,00 €	140,00 €
65 - Autres charges de gestion	439,00 €	410,00 €			
6586 - Cotisation CDOSI / IMPACT EMPLOI / Bifurk	439,00 €	410,00 €			
66 - Charges financières	8,20 €	- €	76 - Produits financiers	110,56 €	100,00 €
661 - Agios	8,20 €	- €	761 - Intérêts sur placements	110,56 €	100,00 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	- €	77 - Produits exceptionnels	- €	- €
672 - Charges sur exercices antérieurs	- €	- €	772 - Produits sur exercices antérieurs	- €	- €
			777 - Quote-part des subventions d'investissement	- €	- €
68 - Dotation aux amortissements	- €	- €	78 - Investissement sur fonds propres	497,45 €	1 550,00 €
681 - Matériel informatique	- €	- €			
TOTAL CHARGES :	59 303,81 €	59 532,00 €	TOTAL PRODUITS :	59 303,81 €	59 532,00 €

Prélèvements sur fonds propres de 1550 €, soit exactement le reste à charge que représente la participation de notre sélection féminine aux mini-volleyades 2018 à Vitré.

